



Ottawa, Canada

Volume 8, N° 18
(Hebdomadaire)

le 30 avril 1980

| | |
|---|---|
| Justice, sécurité et prospérité pour le Canada au cours des années 80 | 1 |
| Indépendance du Zimbabwe | 3 |
| Jumelage des élus | 3 |
| Politique forestière menée en collaboration avec les provinces | 3 |
| Pétrole synthétique canadien au prix international | 3 |
| Le référendum au Québec aura lieu le 20 mai | 4 |
| Le Comité du désarmement ouvre sa session de 1980 | 4 |
| Position du gouvernement canadien sur le référendum au Québec | 5 |
| Une rage de dent glacée | 6 |
| Le Centre Eaton à Toronto | 6 |
| Chauffe-eau solaires bon marché | 6 |
| Contre les attaques cardiaques | 6 |
| Le lait stérilisé vendu en Ontario | 6 |
| La chronique des arts | 7 |

Justice, sécurité et prospérité pour le Canada au cours des années 80

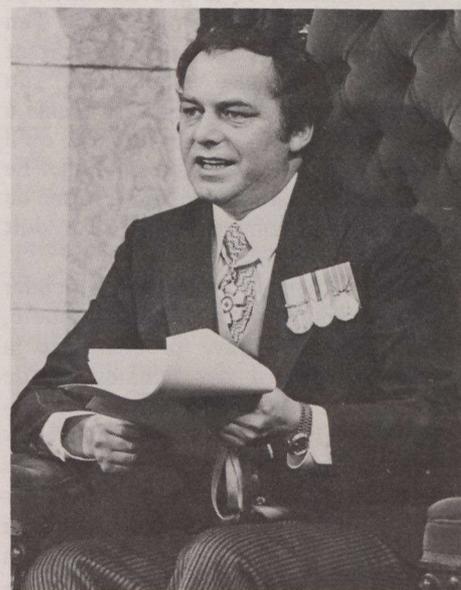
La première session de la trente-deuxième Législature s'est ouverte le 14 avril avec la lecture du discours du Trône par le gouverneur général, M. Edward Schreyer qui, au nom du gouvernement, a promis de "mettre en oeuvre un programme qui apportera au Canada justice, sécurité et prospérité au cours des années 80".

Le discours du Trône, préparé par le nouveau gouvernement libéral élu le 18 février dernier, contient d'autres propositions relatives au prix et à la conservation de l'énergie, à un fédéralisme renouvelé, à la création d'emploi et au contrôle de l'économie.

...Les Canadiens reconnaissent que le pays doit vivre selon ses moyens et, en conséquence, ils comprennent que l'État ne peut répondre à toutes les exigences ni satisfaire tous les groupes. Aussi, dans l'emploi qu'ils feront des ressources limitées dont ils disposent, mes ministres se porteront-ils d'abord au secours des plus démunis.

Protéger les Canadiens qui en ont besoin
Mon gouvernement reconnaît en particulier la nécessité de protéger les Canadiens que frappent le plus durement des taux d'intérêt inacceptables. Il s'appliquera à aider ceux pour qui la renégociation de l'hypothèque sur leur maison constituera un fardeau trop lourd en cette période particulièrement difficile, afin de leur éviter le cauchemar d'une saisie hypothécaire. De l'avis de mes ministres, cet objectif peut se réaliser sans que le gouvernement ait à instaurer un programme coûteux de subventions. La hausse des prix touche également de façon particulièrement pénible les agriculteurs et les petits entrepreneurs, et mon gouvernement est conscient de leurs problèmes. Afin de leur venir en aide, le montant maximal des prêts consentis aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises et de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles sera porté à \$100 000. Le gouvernement envisage d'autres mesures dans le même sens.

Ce sont les personnes âgées et celles qui sont le moins en mesure de subvenir à leurs propres besoins qui sont les principales victimes de l'inflation. Le gouvernement vous demandera d'étudier dans les



Le gouverneur général pendant la lecture du discours du Trône.

meilleurs délais une loi destinée à hausser de \$35 par mois et par ménage, d'ici le 1er juillet de cette année, le supplément du revenu garanti accordé aux personnes âgées. Ce sont surtout les retraités qui vivent seuls, dont la grande majorité sont des femmes, qui bénéficieront de cette disposition. Le Parlement viendra ainsi en aide à plus de 1,3 million de Canadiens du troisième âge qui en ont le plus grand besoin...

Comme les jeunes, les femmes, les autochtones et les handicapés sont ceux qui ont le plus de mal à trouver de l'emploi; le gouvernement modifiera ses programmes et réaffectera ses ressources de façon à mieux répondre aux besoins de ces grou-

Presse canadienne

C'était cette semaine...

Le 1er mai 1888, Lord Stanley prenait ses fonctions de gouverneur général du Canada. Lord Stanley est connu, entre autres, pour avoir donné la célèbre coupe Stanley que se disputent chaque année les équipes de la Ligue nationale de hockey.